

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLAUDRIC
31620

DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU JEUDI 09 AVRIL 2026

☎ 05 61 82 44 13

date de convocation : 03/04/2026

L'an deux mille vingt-six le 09 avril 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 03/04/2026, sous la présidence de Monsieur LE CHEVILLER Nicolas, Maire.

Présents : ANTONUCCI Alexia, BOUTELEUX Marie, BRAYAT Loïc, D'ARGOUBET Sabine, GERMA-LEBEL Cécilia, JOUFFREAU Maxime, LARROQUE Leslie, LE CHEVILLER Nicolas, MARROT Christelle, MAZERIES, Jean-Julien, RECHATIN Mathis, RENARD Lauriane, ROUANET Benjamin, SENTUC Elodie, SUSIGAN Cédric, TRILLA Karine, VASSAL Jean-Paul

Absents excusés : PARISE Denis, PROVENDIER Philippe

PARISE Denis donne procuration à Mme Lauriane RENARD

PROVENDIER Philippe donne procuration à Mme Alexia ANTONNUCI

Madame Cécilia GERMA-LEBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026-04-22 Désignation des membres des Commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer 7 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- 1 - Commission communication – participation citoyenne
- 2 - Commission affaires scolaires et Jeunesse
- 3- Commission évènementiel – culture – vie associative
- 4 – Commission urbanisme et mobilité
- 5 - Commission environnement – transition écologique
- 6 - Commission cadre de vie - tranquillité
- 7 - Commission finances – préservation du patrimoine

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 8 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à six commissions.

Après appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne par **15 voix POUR 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS**, au sein des commissions suivantes :

- 1 - Commission communication – participation citoyenne

- Karine TRILLA
- Mathis RECHATIN
- Sabine D'ARGOUBET
- Benjamin ROUANET
- Cécilia GERMA-LEBEL
- Marie BOUTELEUX

- 2 - Commission affaires scolaires et Jeunesse

- Maxime JOUFFREAU
- Mathis RECHATIN
- Benjamin ROUANET
- Marie BOUTELEUX
- Cécilia GERMA-LEBEL
- Christelle MARROT

- 3- Commission évènementiel – culture – vie associative

- Jean-Paul VASSAL
- Cédric SUSIGAN
- Sabine D'ARGOUBET
- Benjamin ROUANET
- Elodie SENTUC
- Cecilia GERMA-LEBEL
- Marie BOUTELEUX

- 4 – Commission urbanisme et mobilité

- Jean-Paul VASSAL
- Jean-Julien MAZERIES
- Cédric SUSIGAN
- Maxime JOUFFREAU
- Christelle MARROT

- 5 - Commission environnement – transition écologique

-
- Jean-Paul VASSAL
- Sabine D'ARGOUBET
- Karine TRILLA
- Christelle MARROT
- Marie BOUTELEUX
- Loïc BRAYAT

- 6 - Commission cadre de vie - tranquillité

-
- Jean-Julien MAZERIES
- Sabine D'ARGOUBET
- Benjamin ROUANET
- Elodie SENTUC
- Cecilia GERMA-LEBEL
- Marie BOUTELEUX

- 7 - Commission finances – préservation du patrimoine

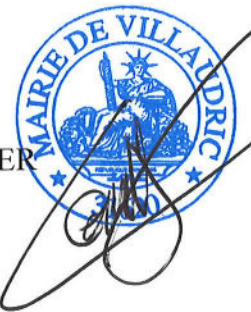
- Jean-Julien MAZERIES
- Jean-Paul VASSAL
- Maxime JOUFFREAU
- Leslie LARROQUE
- Loïc BRAYAT

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	17
Nombre de suffrages exprimés	19
Pour	15
Contre	0
Abstention	4 (2 votes par procurations)

Pour copie conforme,
Le Maire,

Nicolas LE CHEVILLER



Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture le 14/04/2026
Affichage en mairie le 10/04/2026
Le Maire
Nicolas LE CHEVILLER

